



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

09 MARS 2026

Le directeur du cabinet

Paris, le

Madame la Secrétaire générale,

Monsieur Édouard GEFFRAY, ministre de l'éducation nationale, a bien reçu votre correspondance et m'a confié le soin de vous répondre.

Vous y évoquez le déploiement de six heures forfaitaires en faveur des enseignants, dans le cadre de l'analyse des évaluations nationales mises en œuvre pour les élèves de tous les niveaux de l'école élémentaire au début de l'année scolaire 2025/2026, afin de leur permettre d'assurer leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Mentionnant l'organisation des prochaines évaluations nationales, vous souhaiteriez qu'une nouvelle compensation horaire soit accordée aux enseignants mobilisés pour cette occasion, mettant en relief l'investissement nécessaire à cet exercice.

Je tiens à vous préciser que six heures forfaitaires annuelles, prises sur les 36 heures d'activités pédagogiques complémentaires, sont mobilisées pour chaque enseignant dans le cadre de la campagne d'évaluation de l'année scolaire 2025/2026. Conformément au contenu du courrier envoyé le 27 août 2025 par la directrice générale de l'enseignement scolaire à l'ensemble des services académiques, il convient d'ajouter que ces six heures valent pour l'ensemble des évaluations nationales de l'année.

En outre, il est également important de souligner que les inspecteurs de l'éducation nationale demeurent en soutien des directeurs des écoles et des professeurs des écoles, dans le cadre de l'analyse des résultats mais également pour l'élaboration des réponses pédagogiques conçues pour chaque école.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Thomas LEROUX

Madame Elisabeth ALLAIN-MORENO
Secrétaire générale du syndicat
des enseignants de l'UNSA
209 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Référence à rappeler : BDC/2026000224/DI/SV